

le droit de vivre dans une cellule contiguë au sanctuaire, comme une prisonnière du Dieu de l'hostie. Marguerite Bourgeoys fut une des premières à comprendre le vœu héroïque de Jeanne Leber. Aussi se réjouissait-elle doublement à la pensée qu'elle contribuait à son exécution, parce qu'elle donnait à Jésus Sacrement une adoratrice perpétuelle et parce qu'elle aurait enfin l'insigne bonheur de posséder, elle aussi, presque sous son toit le divin Captif du tabernacle. Jésus n'a pas plutôt pris possession de son nouveau temple que la Vénéralable est au comble de la joie. Dès le lendemain le S. Sacrement fut exposé, on fit les prières des XL heures, et la Sœur Bourgeoys put donner libre cours à son ardent désir de visiter fréquemment la sainte Eucharistie. Plus que cela, voulant que les hommages adressés par la communauté naissante à l'Hôte auguste qui l'honorait de sa présence fussent perpétuels, elle institua, de concert avec Mlle Leber, l'adoration du T. S. Sacrement pour toutes les heures du jour. Ainsi, un de ses historiens nous dit qu'en tout temps, excepté certains⁹ jours où l'Adoration devait avoir lieu à l'église paroissiale; il y eut continuellement, depuis la prière du matin jusqu'à celle du soir, une Sœur en adoration devant le T. S. Sacrement au nom de toute la communauté, coutume qui existe encore aujourd'hui à la maison-mère de la Congrégation de Notre Dame.

(à suivre)

ETRANGE TABERNACLE

Parmi la foule des pieux soldats qui assistaient à la grand'messe dans le sanctuaire marial de Montet, à Nancy, il y avait un protégé de Notre-Dame de Lourdes,